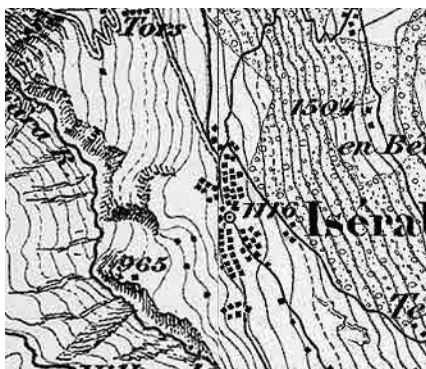


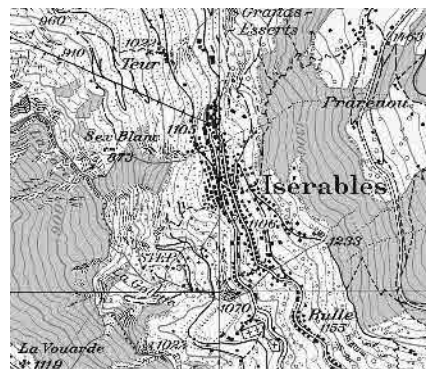


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Véritable nid d'aigle, le site, malgré sa taille importante, n'a longtemps été relié à la plaine du Rhône que par un téléphérique. En raison de son éloignement, il a conservé à ce jour une image incomparable, marquée par une urbanisation en escalier unique dans tout le canton.



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

Village

<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>/</td></tr> </table>	X	X	/	Qualités de la situation
X	X	/		
<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>X</td></tr> </table>	X	X	X	Qualités spatiales
X	X	X		
<table border="1"> <tr><td>X</td><td>X</td><td>/</td></tr> </table>	X	X	/	Qualités historico-architecturales
X	X	/		

Isérables

Commune d'Isérables, district de Martigny, canton du Valais



1 Vues depuis le téléphérique



2



3



4



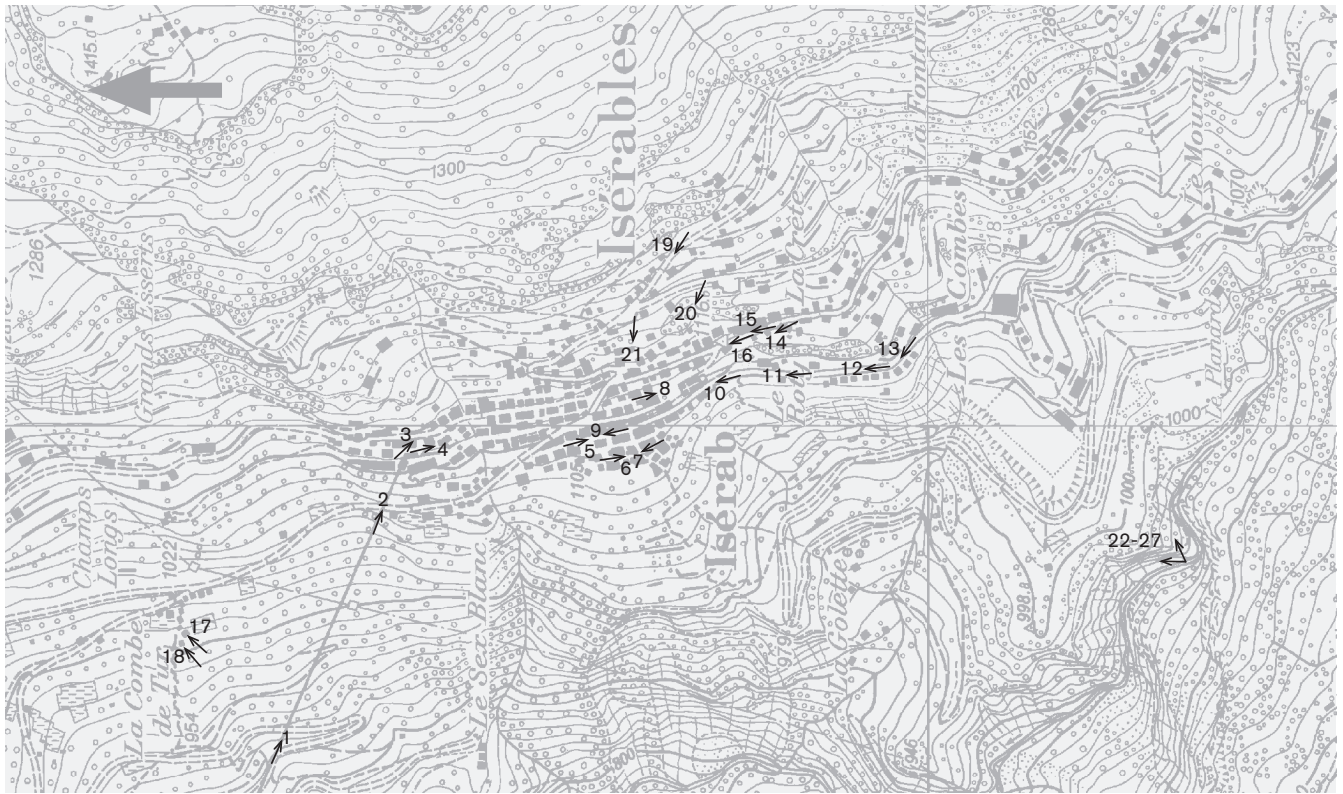
5



6



7



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1978 : 1-4, 11-13, 19
Photographies 1997 : 5-10, 14-18, 20-27



8



9



10 Eglise Saint-Théodule, 1613.



11



12



13

Isérables

Commune d'Isérables, district de Martigny, canton du Valais



14



15



16



17 Raccards de la Combe de Teur



18



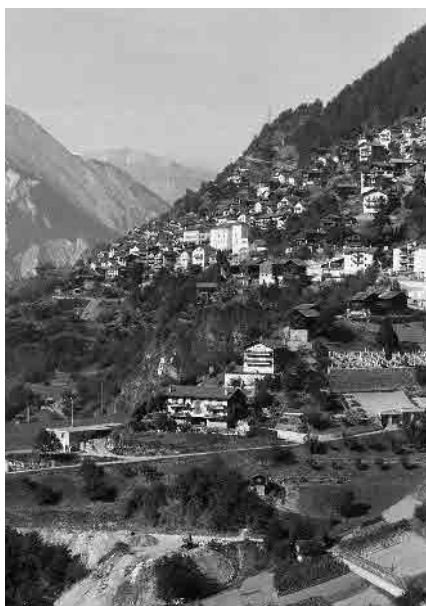
19



20



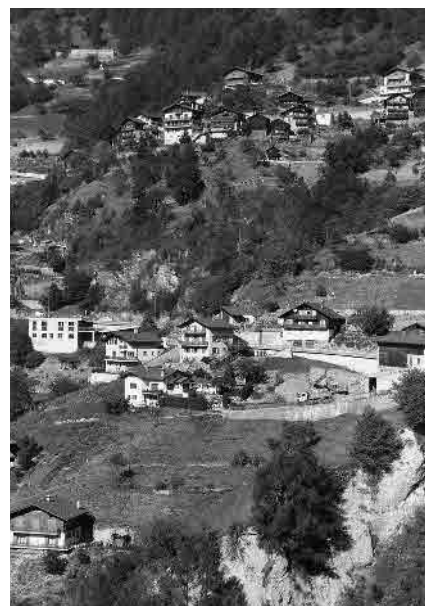
21



22 Balayage du nord à l'est



23



24



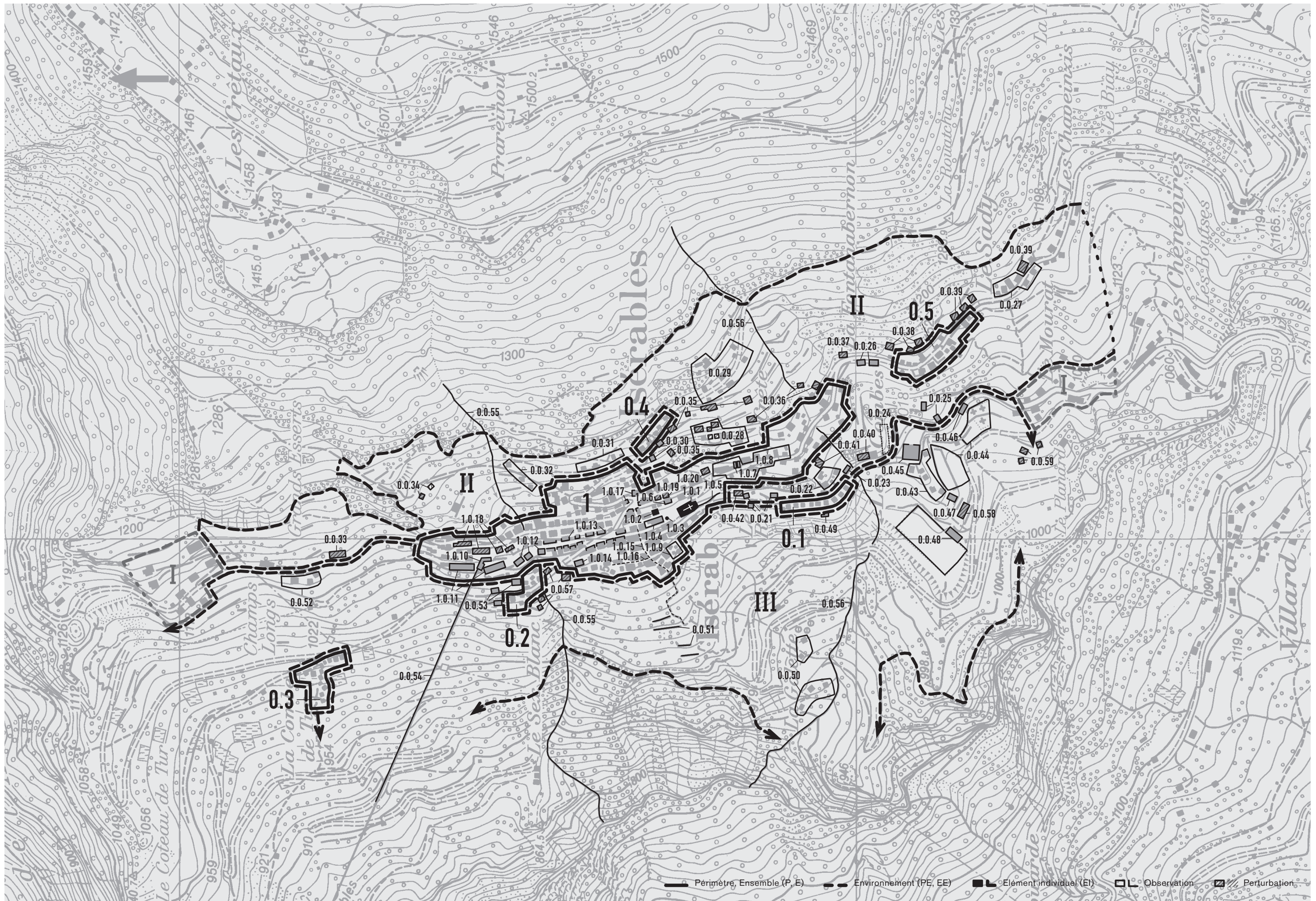
25



26



27



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique de forme générale allongée réunissant la majorité des constructions	AB	×	/	×	A			1-11, 14-16, 20-22
E	0.1	Rangée de dépendances bordant la route d'accès côté aval	AB	/	/	×	A			12, 13
E	0.2	Noyau constitué à l'origine exclusivement de dépendances, aujourd'hui presque rattaché à l'agglomération historique	AB	/	/	/	A			1
E	0.3	Raccards isolés dans la combe de Teur, ayant largement conservé leur aspect d'origine ; couvertures en bardeaux	A	×	×	×	A			17, 18
E	0.4	Rangée à l'origine constituée de dépendances disposées le long d'une voie en pente	AB	/	/	/	A			19
E	0.5	Noyau de Bulle implanté sur un renflement de terrain, dominant l'accès principal au site	AB	×	/	/	A			24
PE	I	Groupes de constructions récentes se développant de manière centrifuge aux deux extrémités du site	b		/		b			
PE	II	Coteau occupant l'arrière-plan du site, en contre-haut de la voie de desserte principale	ab		×		a			22-27
EE	III	Versant en partie très escarpé occupant le premier plan de la silhouette principale	a		×		a			22-27
EI	1.0.1	Eglise paroissiale Saint-Théodule de 1613 ; agrandissement en 1827 ; restaurée en 1923 et en 1963				×	A			10-12, 14
EI	1.0.2	L'une des rares constructions en maçonnerie existant à la fin du siècle dernier ; peut-être ancienne maison de commune				×	A			
	1.0.3	Erable planté sur le parvis de l'église, évoquant le nom du site						o		
	1.0.4	Maison de commune et école datée 1957 ; par sa masse et son traitement, elle menace l'image traditionnelle du site						o		8, 22
	1.0.5	Mur de soutènement en appareil cyclopéen prolongeant le socle de l'église et créant le préau de l'école						o		
	1.0.6	Dispositif de soutènement en pierres et en béton dominant la placette de l'église						o		10, 11
	1.0.7	Deux habitations traditionnelles en madriers caractérisées par leur taille réduite ; témoins de qualité						o		
	1.0.8	Noyau largement réalisé en madriers, tranchant sur le restant du tissu par la conservation de son image d'origine						o		14, 15
	1.0.9	Petit noyau de dépendances implanté en limite de la silhouette principale						o		
	1.0.10	Station du téléphérique construite en 1942, puis agrandie en 1967						o		1, 2
	1.0.11	Fabriques réalisées dans les années 1950, créant avec la station du téléphérique un noyau quasi urbain						o		1, 2
	1.0.12	Habitations de grande taille en bois, tranchant positivement sur les constructions en maçonnerie alentour						o		4
	1.0.13	Voie de desserte principale reliant le parvis de l'église à la placette de la station du téléphérique						o		4
	1.0.14	Maison Helvetia autrefois occupée par un cinéma, aujourd'hui désaffectée						o		
	1.0.15	Ruelle courant dans la ligne de plus grande pente, en partie traitée en escalier						o		
	1.0.16	Ruelle inférieure ayant conservé son revêtement d'origine en terre battue et en herbe						o		6, 7
	1.0.17	Lacet d'une voie de desserte s'évasant en placette						o		
	1.0.18	Immeubles en maçonnerie dominant la pointe nord de l'agglomération ; perturbation due notamment à l'importance accordée aux balcons						o		3, 4

Isérables

Commune d'Isérables, district de Martigny, canton du Valais

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	1.0.19	Habitations récentes dont le volume tend à écraser l'église et la maison de commune							o	
	1.0.20	Habitation récente hors d'échelle							o	
	0.0.21	Habitations en maçonnerie déjà anciennes et de taille réduite annonçant l'entrée de l'agglomération						o		
	0.0.22	Résidences secondaires tendant à souder deux composantes du site ; menace paysagère évidente						o		
	0.0.23	Habitation en maçonnerie datée 1881, ayant conservé sa couverture en ardoises ; adjonction de balcons et rehaussement du toit						o		
	0.0.24	Chantier en cours en 1997 ; création d'un abri de la protection civile						o		23
	0.0.25	Habitations récentes surplombant la route d'accès ; implantation parasite						o		23
	0.0.26	Atelier de menuiserie, dont la fonction facilite l'intégration						o		
	0.0.27	Noyau de constructions anciennes doublant celui de Bulle en mineur						o		25
	0.0.28	Noyau associant constructions anciennes et récentes, posant le problème de l'agglutination des tissus						o	o	
	0.0.29	Résidences secondaires disposées le long d'une voie en pente, dans le prolongement d'un noyau ancien						o		
	0.0.30	Habitations tendant à réunir deux noyaux anciens indépendants						o		
	0.0.31	Constructions de taille réduite jouxtant l'agglomération historique						o		
	0.0.32	Noyau ancien implanté sur une voie rayonnant à partir de l'agglomération						o		
	0.0.33	Immeuble de grande taille isolé sur la route principale, altérant le paysage							o	
	0.0.34	Résidences secondaires constituant, malgré leur taille réduite, une perturbation paysagère grave							o	
	0.0.35	Habitations et résidences secondaires parsemant le versant arrière du site						o		22,23
	0.0.36	Constructions diverses dominant l'agglomération historique						o		23
	0.0.37	Habitation constituant une menace paysagère sensible malgré une position en fond de combe							o	
	0.0.38	Résidences secondaires implantées en arrière-plan de Bulle							o	
	0.0.39	Immeubles altérant les noyaux anciens ponctuant le haut du site							o	25
	0.0.40	Immeuble locatif postérieur à 1980 ; perturbations multiples : taille, orientation du faîte, traitement (balcons, etc.)							o	23
	0.0.41	Habitation en maçonnerie implantée au premier plan de l'agglomération historique							o	
	0.0.42	Bâtiment de quatre niveaux et demi, avec atelier au rez-de-chaussée, hors d'échelle à un endroit sensible							o	
	0.0.43	Dépendances implantées sur une arête secondaire, marquant l'accès du site						o		22,23
	0.0.44	Cimetières jumeaux créés à l'aide de nombreux murs de soutènement							o	23
	0.0.45	Garage et dépôts, dont le toit constitue une terrasse à usage de parking ; vers 1970						o		23
	0.0.46	Garage privé reprenant le modèle du précédent						o		23
	0.0.47	Habitation individuelle dont la taille réduite rappelle les dépendances voisines							o	
	0.0.48	Terrain de sport et vestiaires, représentant une modification sensible de la topographie d'origine						o		22,23
	0.0.49	Habitation individuelle implantée au premier plan d'une rangée de dépendances ; atteinte au site atténuée par sa taille réduite						o		
	0.0.50	Noyaux de dépendances parsemant le versant							o	
	0.0.51	Vestiges des murs en pierres sèches modelant autrefois le versant							o	

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.52	Noyau ancien dominant la combe de Teur						o		
	0.0.53	Habitations en maçonnerie dont la menace est réduite du fait de leur organisation spatiale en entité autonome						o		
	0.0.54	Téléphérique édifié en 1942, constituant le seul accès mécanisé du site jusqu'au percement d'un tunnel routier en 1979						o		1,2
	0.0.55	Torrent du Sex Blanc entaillant profondément le versant						o		
	0.0.56	Torrent de la Golette créant autrefois une barrière à l'entrée du site						o		22
	0.0.57	Habitations en maçonnerie dont la perturbation résulte de leur implantation exposée						o		
	0.0.58	Petit immeuble menaçant un groupe de dépendances ; son faite contrarié contribue à renforcer sa perturbation						o		
	0.0.59	Habitations individuelles altérant le site par leur implantation au premier plan de la silhouette principale						o		24

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

La première mention écrite connue du site remonte à 1227, avec la graphie Aserablos ; on trouve ensuite Heyserablo en 1250, Asserablo en 1340 et Iserablo en 1414. Selon certaines sources, le nom du site dériverait de celui de l'érable (acer campestre), dont la feuille figure sur les armoiries de la commune et dont témoigne l'arbre (1.0.3) planté devant l'entrée de la maison de commune. La découverte de pierres à cupules, d'un vase provenant du sud-ouest de l'Asie et de monnaies romaines au lieu-dit Les Créteaux semble indiquer une colonisation déjà ancienne du versant dominant le site actuel ; celle-ci devait s'effectuer à partir du Val de Nendaz, avec certes un parcours plus long que par la route d'accès actuelle, mais moins pentu et courant à flanc de coteau. Au Moyen Age, Isérables était rattaché à l'évêché de Sion. Les seigneurs de la Tour, de Saxon et de Conthey y possédèrent des droits ; ainsi, dans un acte de 1227, Pierre de la Tour, seigneur de Bex, céda-t-il au chapitre de Sion deux muids de seigle et quatre fichelins d'orge à percevoir sur la dîme d'Isérables. Du 13^e au 15^e siècle, la seigneurie appartient à la famille de Châtelard, d'origine valdôtaine. En juillet 1319, Thomasset Grossi du Châtelard affranchit quatre habitants d'Isérables contre paiement d'une indemnité ; le fait que l'acte ait été dressé « auprès du pont de Riddes » semble indiquer que le seigneur d'Isérables n'était que de passage et n'a pas jugé utile de grimper jusqu'au village. Dès la fin du 14^e siècle et durant tout le 15^e siècle, les Châtelard vendirent peu à peu leurs droits aux habitants de la commune : tribut du foin, droits de succession, journées dues au seigneur. Du point de vue militaire, Isérables appartient à la bannière de Saillon jusqu'en 1798. Sur le plan religieux, la commune fut tout d'abord rattachée à la paroisse de Saillon, puis à celle de Leytron et, en 1264, à celle de Riddes, avant de devenir une paroisse indépendante en 1801. En 1382, un traité marqua la passation du pouvoir de l'évêché à la maison de Savoie.

Après 1475, date de la conquête du Bas-Valais, la possession du lieu revint à l'évêché, ceci jusqu'à la révolution de 1798. Les habitants tentèrent de pro-

fitier de ce changement d'autorité pour se libérer des derniers droits encore aux mains des Châtelard, mais l'arbitrage de l'évêque de Sion leur donna tort. Ultérieurement, les habitants obtinrent des franchises écrites vers 1554, qui furent confirmées par l'évêque Hildebrand Jost le 20 mars 1624. En 1630, la peste sévit dans la commune, avant que, en 1690, un premier incendie ne ravage le village. Dans sa « Description topographique du Département du Simplon », parue en 1812, le docteur Schiner, de la Faculté de Montpellier, donne une image saisissante du site, « cloué ou collé contre la montagne, à une hauteur prodigieuse, au bas d'une immense forêt noire, et enfin au bord d'un précipice épouvantable ; les champs et les biens-fonds y sont tellement en pente que les habitants ne peuvent se servir ordinairement de chevaux ou de mulets pour les travailler ; ce sont les maris et les femmes indistinctement qui les travaillent et les enfants à l'âge de six ans y portent déjà la hotte, ce qui empêche l'accroissement du corps ».

Sur la première édition de la carte Siegfried, publiée en 1880, le site se caractérise par une structure générale linéaire proche de celle d'aujourd'hui, mais amputée de ses deux extrémités, avec une population qui avoisine les 1000 habitants, à rapporter aux 483 habitants de 1798. L'année suivante, un important incendie ravagea le village durant la nuit du 24 au 25 juin 1881 ; après ce dernier sinistre, l'agglomération qui, à l'exception de l'église, de la cure et de la maison de commune, était exclusivement composée de constructions en bois, fut largement relevée en maçonnerie, ce qui modifia profondément son image historique.

Par la suite, malgré un isolement dû à son accès difficile, le site continua à croître régulièrement, jusqu'à atteindre un maximum de 1219 habitants pendant la Seconde Guerre mondiale. Au cours de cette période, plus précisément en 1942, fut construit un téléphérique (0.0.54), en partie financé par l'armée, facilitant la liaison avec la plaine ; cette installation faisait suite à une télébenne créée en 1882-83, qui servait au transport de l'ardoise et de l'antracite exploités sur les hauteurs. Son implantation en limite nord de l'agglomération marqua la

création d'un second centre de gravité, formant le pendant de la place de l'église. Dès la fin de la guerre, les autorités se préoccupèrent de la survie économique de leur communauté, qui reposait jusque là exclusivement sur l'activité agricole traditionnelle, complétée, comme dans d'autres communes de montagne, par des possessions en limite de plaine, notamment consacrées à la culture de la vigne. Dans les années 1950, deux petites fabriques (1.0.11) furent construites de part et d'autre de la station du téléphérique, l'une active dans le secteur de l'horlogerie, l'autre dans celui de l'orfèvrerie. La crise des années 1980 entraîna là aussi des restructurations. Leur fermeture ne put être évitée que par une reconversion dans le domaine de l'électronique et un engagement important de la collectivité. Grâce à cette activité, l'exode rural put être contenu, puisque, en 1990, la commune comptait toujours 982 habitants. A la suite d'un glissement de terrain survenu à la fin des années 1970, la route d'accès fut coupée durant de longs mois, avant que le percement d'un tunnel, inauguré en 1979, ne relie définitivement le site à la vallée, entraînant un développement accéléré de la construction de résidences secondaires aux dépens de son authenticité. Cette ouverture sur le monde extérieur marqua également la désaffectation du cinéma Helvetia (1.0.14), qui constituait pratiquement le seul équipement collectif du site en dehors des bâtiments publics.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Isérables se compose pour l'essentiel de l'agglomération historique, de structure générale allongée, complétée, sur les différentes voies d'accès, par de petits noyaux en majorité composés de dépendances, généralement disposés le long de lignes d'égale hauteur.

L'agglomération historique (1) est desservie par un réseau dense de ruelles parallèles, orientées pratiquement nord-sud, qui suivent les courbes de niveau et sont réunies par de rares percées si raides qu'elles sont en partie traitées en escaliers. Les constructions sont étroitement groupées le long des

voies, comme pour se protéger des intempéries. Souvent disposées en rangées contiguës en se rapprochant du centre, elles présentent en majorité leur pignon face au sud-ouest et à la vallée du Rhône. Elles sont généralement accessibles par les deux faces, à des niveaux différents, du fait de la déclivité très forte du terrain ; alors que les façades aval comptent jusqu'à quatre niveaux, les façades arrières ne dépassent guère deux niveaux, ce qui rend l'identification individuelle des bâtiments difficile dans la mesure où l'on découvre, sur une face, un immeuble et, sur l'autre, une maison basse. Tandis que les rues principales sont aujourd'hui pratiquement toutes asphaltées et, par endroits, élargies par des dalles en porte-à-faux pour permettre la circulation des voitures, les ruelles secondaires ont parfois conservé leur ancien revêtement en terre battue et en herbe (par exemple 1.0.16), principalement dans le bas de l'agglomération. La majorité des habitations, à l'origine édifiées en madriers, sont aujourd'hui réalisées en maçonnerie, à l'exception notable de trois constructions au centre (1.0.12), d'ailleurs peu anciennes et vraisemblablement postérieures à la création de la station du téléphérique, ainsi que d'un noyau situé dans la partie sud (1.0.8).

Un certain nombre de bâtiments se détachent du restant du tissu par leurs caractéristiques typologiques, même si, par leur nombre, ils occupent aujourd'hui une importance marginale dans l'image du site. Il s'agit, d'une part, de deux habitations traditionnelles jumelles en madriers (1.0.7), incorporées à un groupe de constructions situé en contre-haut de l'église, particulièrement bien conservées ; elles correspondent à un type autrefois largement répandu, dont l'échelle et le traitement se rapprochent de ceux des dépendances. Par ailleurs, un modèle d'habitation de taille plus importante, mais également plus tardif, puisqu'il ne remonte sans doute guère au-delà du 19^e siècle, marque le site ; son pignon orienté sur la voie, face à la vallée du Rhône, se compose d'un socle en maçonnerie quasiment aveugle qui se prolonge par deux niveaux réservés à l'habitation, percés d'ouvertures de taille réduite régulièrement disposées, avec au dernier niveau, parfois même dans le triangle du toit, un balcon-coursive servant au séchage.

Les espaces intermédiaires, du fait de la densité du tissu, sont réduits à leur plus simple expression et se superposent aux surfaces réservées à la circulation, contribuant ainsi au caractère introverti de l'agglomération et accentuant son aspect extrêmement urbain. Les seuls espaces quelque peu dégagés se situent à la hauteur de la place bordée par l'église et la maison de commune/école, où se dresse un érable (1.0.3), ainsi qu'à proximité de la station du téléphérique, où une croix en bois témoigne de l'attachement religieux de la communauté.

Les noyaux implantés à la périphérie de l'agglomération historique présentent des caractéristiques très variées, qui contribuent à la qualité du site et à la diversité de son image.

La rangée qui marque l'accès du site (0.1) se développe unilatéralement à l'ouest de la voie, en surplomb du versant, et se compose de dépendances juchées sur des socles en maçonnerie. Du fait de la déclivité, ces socles ne dépassent pas le niveau de la chaussée, de telle sorte que ces constructions tendent à ressembler à des cabanes, une impression encore renforcée par le fait que certaines sont aujourd'hui habillées de planches. Malgré une certaine perte de substance, la disposition régulière des éléments constituant la rangée n'en demeure pas moins un élément fort du site et justifie la protection de cette composante.

Le noyau situé en contrebas de la station du téléphérique (0.2) était autrefois exclusivement constitué de dépendances, comme l'indique une photographie du début du siècle, et son image se rapprochait de celle du groupe de raccards de la combe de Teur. Du fait de sa proximité avec l'agglomération principale, à laquelle il est aujourd'hui presque rattaché, il a subi diverses transformations en habitations et un abandon progressif des constructions ayant conservé leur fonction de dépendance.

Le groupe de raccards de la combe de Teur (0.3), sans doute du fait de son éloignement, sinon des mesures de protection prises, a conservé dans une large mesure sa substance et son image d'origine. De nombreuses couvertures sont toujours réalisées en

bardeaux, dont la teinte argentée, semblable à celle des madriers brûlés par le rayonnement ultraviolet de la lumière du soleil, contribue à fondre les constructions dans le paysage. Des coursives extérieures destinées au séchage et fermées par des planches à claire-voie gonflent le volume de base du raccard ; elles créent un porte-à-faux par rapport au socle et confèrent ainsi aux constructions une allure de champignon. Même si ce détail ne présente rien d'exceptionnel, il est rarement représenté de manière aussi cohérente dans les autres sites du canton, ce qui confère à ce noyau une valeur d'exemplarité.

La rangée, à l'origine entièrement composée de dépendances (0.4), qui court le long et en contre-haut d'une voie s'élevant en biais depuis la partie supérieure de l'agglomération, constitue aujourd'hui un élément quelque peu mineur du site. En effet, les bâtiments qui la composent ont été presque tous transformés en résidences secondaires, tandis que toute une série de nouvelles constructions se développent à sa périphérie. Néanmoins, cette rangée, par sa densité, continue à marquer fortement l'image du site en s'opposant à la déstructuration progressive due à l'implantation de constructions nouvelles.

Le noyau de Bulle (0.5), qui s'inscrit dans la continuité des autres noyaux périphériques, s'en distingue dans la mesure où il semble avoir constitué de tout temps un hameau autonome. Si son tissu, dans lequel s'associent habitations et dépendances, ne se distingue guère de celui du restant du site, sa situation en surplomb, avec une exposition, une silhouette et une vue exceptionnelles, lui confère une importance toute particulière.

Les abords (II, III), exception faite des deux amorces de développement récentes à chaque extrémité du site (I), conservent, malgré l'implantation de toute une série de constructions au cours de ces dernières décennies, l'essentiel de leurs caractéristiques paysagères d'origine. Celles-ci sont notamment marquées par une transition extrêmement brutale entre constructions et espaces libres. Leur importante structuration d'origine par des haies, des murs et des murets de soutènement, des cheminements, des terrassements, des plantations de vergers, encore

parfaitement lisible jusque dans les années 1950, tend aujourd'hui à s'effacer par manque d'entretien. Elle réapparaît cependant au gré des conditions atmosphériques, notamment sous la neige, qui accentue le relief.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Si le caractère quasi urbain de l'agglomération principale constitue aujourd'hui une réalité pratiquement irréversible et contribue largement à son image exceptionnelle, il convient d'éviter que cette évolution ne gagne la totalité du site, aussi bien les noyaux de la périphérie que les terrains encore vierges il y a de cela deux ou trois décennies.

Bien que la circulation automobile ait entraîné un élargissement généralisé des rues, voire la création de voies en porte-à-faux, ainsi que l'évitement du tunnel passant autrefois dans le socle de l'église, il s'agit de contrôler cette évolution. Dans ce sens, la création, dans les années 1970, d'un parking à l'entrée du site (0.0.45), malgré les problèmes d'échelle que pose cette installation, constitue une tentative intéressante de limiter la circulation à l'intérieur de l'agglomération. De même, des alternatives à un asphaltage généralisé devraient pouvoir être trouvées.

Toute évolution future du village devrait, idéalement, se concentrer aux deux extrémités du site, dans le prolongement vers la périphérie des groupes de constructions existants (I). En tout état de cause, le coteau amont (II) est sans aucun doute moins sensible que le versant aval (III), même si le niveau de saturation est déjà largement atteint. Quant au front ouest de l'agglomération, jusque et au-delà de la combe de Teur, il conviendrait d'aboutir à une interdiction absolue de construire que légitime la silhouette exceptionnelle du site.

La réalisation d'un inventaire de détail des raccards de la combe de Teur (0.3), justifié par le bon état de conservation général et la qualité constructive et typologique des détails, compléterait utilement leur

inscription sur la liste de Protection des biens culturels d'importance cantonale.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>✓</td> </tr> </table>	×	×	✓	Qualités de la situation
×	×	✓		

Du fait de ses caractéristiques topographiques extrêmes, le site présente des qualités de situation prépondérantes, soulignées par des silhouettes et une vue exceptionnelles. Elles sont aujourd'hui quelque peu réduites du fait d'une occupation progressive des terrains agricoles par des habitations individuelles et des résidences secondaires se traduisant par une dissolution de la structure d'origine.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×		

Les qualités spatiales du site, du fait de ces mêmes caractéristiques topographiques, sont prépondérantes. Elles sont dues à un compartimentage extrême, avec la présence de ruelles étroites courant parallèlement aux courbes de niveau, fortement décalées les unes par rapport aux autres. De ce fait, les bâtiments, malgré des profondeurs réduites, présentent des façades basses en amont et de taille monumentale côté aval. Les quelques espaces libres, du fait de leur échelle réduite et des dispositifs de raccordement avec le terrain naturel, produisent une tension extrêmement marquée en association avec les enfilades qui les relient.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>✓</td> </tr> </table>	×	×	✓	Qualités historico-architecturales
×	×	✓		

Les qualités urbanistiques du site historique sont prépondérantes, grâce à une structure concentrée, quoique fortement orientée, particulièrement typée. Malgré la reconstruction généralisée en maçonnerie qui a suivi l'incendie de 1881 et les nombreuses transformations ayant marqué ces dernières décennies, le site a conservé des qualités historiques et architecturales évidentes. Des éléments individuels de valeur ponctuent tout le tissu et se concentrent à proximité de l'église, ainsi que dans le groupe de

Isérables

Commune d'Isérables, district de Martigny, canton du Valais

raccards de la combe de Teur. Malgré sa taille réduite, ce dernier représente un élément typologique exceptionnel sur le plan cantonal.

2^e version 12.1997/jpl

CD n° 233 260

Films n° 2660, 2701–2703 (1978) ;
8632, 8633 (1997)

Coordonnées de l'Index des localités
580.431/113.422

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse